

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Offices de l'Église. — II In Memoriam. — III En pays anglais. — IV L'Église de France sous le régime de la séparation. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Faits divers.

### OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 10 mai

Fête du PATRONAGE DE S. JOSEPH, *double de 2e cl.* ; mém. de S. Antonin et du IIIe dim. (*de plus, à la messe basse seulement, des Ss. Gordien et Epimaque*) ; préf. pascale ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres mém. 1o de S. François de Hieronymo, 2o de S. Antonin, 3o du dim.

### IN MEMORIAM

 ES mois derniers, trois confrères de la Compagnie de Saint-Sulpice, tous les trois bien connus de la population montréalaise, sont partis pour un monde meilleur. Nous devons à leur mémoire un hommage qu'il nous tardait de leur rendre. Les comptes-rendus de la prédication quadragésimale nous ont fait remettre à aujourd'hui l'accomplissement de ce pieux devoir. Le clergé de Montréal se doit de garder à Saint-Sulpice une constante et respectueuse vénération. « Nos messieurs », comme on disait jadis, font chez nous tant de bien, de mille manières, que le décès de plusieurs d'entre eux, des plus connus et des plus méritants, appelle au moins de notre part un discret hommage. On affectionne la modestie, à Saint-Sulpice, nous ne l'ignorons

pas, et sur le bord des tombes sulpiciennes il ne se fait pas d'oraison funèbre. Mais le souvenir de ces bons soldats de Dieu et de sa sainte Eglise est de ceux qui ne meurent pas.

M. René Rousseau, p. s. s. — Qui ne se rappellera longtemps encore la figure un peu sévère du prêtre charitable que fut surtout M. René Rousseau ? On le savait d'une foi très haute, d'une bienveillance et d'une discrétion à toute épreuve. Homme de conseil sûr et de prudence foncière, on lui aurait voulu peut-être plus d'indulgence dans son appréciation des personnes et des choses. Dans le monde il eut été, sinon un misanthrope, du moins un pessimiste. Mais quelle dignité dans sa vie de prêtre, dans ses conseils et ses avis, dans sa tenue aussi et jusque dans son costume toujours sévère, le vénéré vieillard avait plus que d'autres le droit de l'être envers tous, lui qui l'était si admirablement pour lui-même. Même quand il fut devenu vieux, et toujours tremblant, nombreux sont les prêtres, et des plus considérables, qui allaient chercher auprès de cet homme de Dieu, si correct, si modeste, si pieux, les conseils d'une sage direction. D'ailleurs jusqu'à cette dernière année — c'est-à-dire pendant cinquante-trois ans de ministère actif, la direction des âmes s'est constamment entremêlée dans sa vie avec les œuvres de charité et les sollicitudes temporelles, et il n'a jamais cessé de travailler, sans bruit comme sans repos. Habile dans les affaires et en ayant eu souvent à traiter, il ne s'est point, par elles, laissé détourner jamais de sa vie de prière et toute d'édification. Il a aimé les pauvres et les vocations : ce furent les grands soucis de son action apostolique à Montréal. Sa fortune personnelle, qui était importante, lui permit de faire sans bruit beaucoup de bien.

M. René Rousseau était né, le 2 décembre 1828, au Louroux-Bonnais, paroisse du diocèse d'Angers, en France. Il fit ses études au collège de Combrée. Il entra à Saint-Sulpice au

mois d'octobre 1853, fut ordonné prêtre le 17 décembre suivant, et arriva à Montréal le 27 octobre 1854... Il y devait mourir après cinquante-trois ans, le jour du cinquantième anniversaire de l'apparition de Marie à Lourdes — 11 février 1908 — sans être jamais, croyons-nous, retourné en France. Il fut donc tout à nous, comme tant d'autres de ses confrères, depuis trois cents ans bientôt que Montréal existe, qui nous sont venus de France avec leur belle naissance, leur fortune, leur haute intelligence et leur grand cœur. Quand un Canadien écrit ou parle des choses de France, même s'il lui faut regretter certaines fautes et pleurer sur de graves déchéances, il ne devrait jamais oublier ces hommes-là, qui ont continué et continuent chez nous l'œuvre séculaire de la *filie ainée de l'Église*.

M. Rousseau fut d'abord envoyé à la mission d'Oka. De 1855 à 1893, il résida à Notre-Dame, y remplissant divers ministères, notamment dans les aumôneries. De 1893 à 1907, il fut vicaire à Saint-Jacques, et pendant dix ans (1897-1907) économiste de la communauté paroissiale. L'été dernier, il revint à Notre-Dame. Il est mort à l'Hôtel-Dieu, après dix jours de maladie.

Lors de son jubilé sacerdotal, le 13 décembre 1903, qui fut célébré à Saint-Jacques, M. Rousseau avait reçu de la part de son archevêque, de ses supérieurs, de ses confrères et des fidèles un témoignage bien significatif de paternelle ou fraternelle affection ; à ses funérailles, à la tête d'un nombreux clergé on remarquait Mgr l'archevêque et Mgr Racicot son auxiliaire, ainsi que Mgr Archambeault, de Joliette, et Dom Antoine, abbé d'Oka.

M. François Daniel, p. s. s. — Neuf jours après M. René Rousseau, le 20 février, mourait à son tour le doyen d'âge du clergé sulpicien, M. François Daniel, après une dernière maladie, on pourrait presque dire après une agonie, de onze à douze

jours. Le vénérable prêtre était entré dans sa 88<sup>me</sup> année depuis le 6 septembre dernier. Lui aussi, il avait jadis célébré ses noces d'or, et même ses noces de diamant.

Homme d'œuvres, confesseur dévoué et particulièrement aimé de ses pénitents, M. Daniel avait la réputation d'être un bon vieux prêtre bien original. Ses boutades et ses bons mots étaient célèbres. Il aimait les enfants et leur fut admirablement dévoué au confessionnal et dans les catéchismes. Depuis soixante ans tout presque qu'il catéchisait, il en était à préparer pour la première communion les « petites-filles » et peut-être même les « arrière-petites-filles » de celles qu'il avait préparées en 1847 ou 1850, quand il dut s'arrêter miné par l'âge. Il aimait les vieilles gens aussi et ceux d'âge mûr, et son confessionnal fut pendant plus d'un demi-siècle très achalandé, si l'on ose ainsi parler. Détail assez curieux, il a toujours été vicaire à Notre-Dame et n'a jamais voulu changer de chambre depuis 1847 ! Aussi sa pauvre chambre était-elle chargée de bien des « souvenirs », et si chaque place avait sa chose, chaque chose peut-être n'était pas toujours à sa place ! Il fut un temps — cela date d'assez loin — où les oiseaux et les plantes trouvaient chez M. Daniel une large hospitalité. On raconte même l'histoire d'un jeune singe que le juste mais sévère M. le supérieur Baile mit un jour à la porte... par la fenêtre ! Douces et inoffensives manies qui reposaient le digne prêtre de ses plus graves occupations. Mais quand on lui demanda de les sacrifier ces manies, il se soumit et... en prit d'autres ! Il fut fidèle aux fleurs jusqu'à l'été dernier. Doyen de la communauté — et d'une communauté où l'on vit vieux d'ordinaire — c'est lui qui adressait dans les grandes circonstances les compliments d'usage à M. le supérieur, par exemple au premier de l'an. D'avance on était certain qu'il dirait des choses fines, comme en 1901, au début de ce siècle nouveau « dont bien peu, disait-il, verront la fin ». Une autre fois c'est

à un prince anglais qu'il disait : " Oui, prince, je suis un fils de ces vieux Normands qui almaient tant l'Angleterre... qu'ils l'ont prise ".

Mais sous son apparente bonhomie et avec son irréductible originalité, quelle âme d'apôtre il savait garder ! Quel zèle et quel dévouement pour toutes les œuvres qui lui furent confiées : la *Propagation de la Foi* entre autres, et comme il disait « sa petite-fille la *Sainte-Enfance* », dont il fut le directeur de 1851 à 1908, soit durant cinquante-sept ans !

On a trouvé, dans ses papiers, sa « notice nécrologique » — écrite par lui-même évidemment, et datée du 27 mars 1905 ! Nous nous reprocherions de ne pas la transcrire ici. Si le fait de l'écrire trahit son tour d'esprit très singulier, sa façon de le faire ne laisse pas d'être édifiante :

" Le séminaire de Montréal vient de voir mourir un de ses plus anciens membres dans la personne de M. François Daniel. Il était originaire du diocèse de Coutances et appartenait à une respectable famille de Gavray. Après avoir suivi les petites écoles de son endroit, il fut envoyé au petit séminaire de Mortain, où déjà deux de ses frères avaient fait de brillantes études, dont l'un, devenu prêtre, est mort chanoine de Coutances (1).

" Après son cours d'études, qui n'offre rien de remarquable, il passa au grand séminaire de Coutances, dont M. Dubois était supérieur. Après trois ans, se trouvant trop jeune pour avancer dans les ordres, il se retira auprès de sa bonne mère. M. Dubois lui ayant conseillé de passer quelque temps au séminaire de Saint-Sulpice, il se rendit à Paris. La troisième année, il se décida à passer à la Solitude, dont M. Renaudet était supérieur. Sa Solitude achevée, sur le conseil de M. Mollevault, son directeur, et de M. de Courson, supérieur général, il se détermina à passer au Canada, où il arriva au mois d'août 1847.

" Dès son arrivée à Montréal, il fut appliqué au ministère des enfants,

(1) M. Daniel avait été le condisciple du Bienheureux Chapdeleine, martyrisé en Chine. Il se plaisait à dire qu'il lui avait joué plus d'un bon tour, au collège et au séminaire.

dans les écoles et les catéchismes, ministère qu'il a rempli pendant près de quarante ans. Il a été employé aussi, pendant le même temps, à la visite des quartiers. Le ministère qu'il a le plus longtemps rempli ensuite a été celui de la prédication. Nombre d'années, il a prêché le Carême et le mois de Marie. Plus de vingt ans, il a fait les Dominicales. Il a donné les exercices de la retraite à toutes les associations qu'il avait fondées ; il s'est surtout prodigué pour les collèges.

“ Dans ces derniers temps, tout en faisant encore un peu de ministère, il se réservait pour les œuvres de zèle, la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance. Tout en gardant une apparence de santé, il a vu ses forces décliner et n'a pu se dissimuler qu'il s'en allait vers la tombe. Ayant à rendre compte d'un long ministère, il ne compte que sur la miséricorde de Dieu pour trouver grâce. C'est ce qu'il a voulu que nous fassions connaître à tous ses confrères. ”

M. D. Chevrier, p. s. s. — Lorsque, en janvier dernier, nous assistions, un grand nombre du clergé de Montréal avec nos confrères de Valleyfield, au service du regretté M. François Reid, à Rigaud, l'un de ceux qui se montraient le plus affectés de la perte qu'on venait de faire, c'était le bon M. Chevrier. Nous l'entendons encore, après les tristes cérémonies, où il avait avec quelques intimes porté lui-même jusqu'au trou béant — sous les dalles du chœur de la vieille église — les restes du cher disparu, nous parler au presbytère des qualités du bon ami François. « Comme Mgr Langevin aura de la peine, nous disait-il — de n'avoir pu se rendre ». Et encore : « Nous voici vieux, notre tour arrive ». Hélas ! à lui aussi son tour est venu, et il est venu comme un coup de foudre.

Le 2 avril, M. Chevrier était justement allé voir son médecin, son ancien élève aussi, je pense, M. le docteur Damien Masson, à l'Institut Ophthalmique, rue Sainte-Catherine. Il attendait avec d'autres patients que le docteur fut libre, quand soudain, il s'affaissa... frappé au cœur. M. l'abbé Chaumont, de Sainte-Thérèse, qui se trouvait là, put lui donner une dernière abso-

lution et lui faire une onction avec les huiles saintes, et ce fut tout, il était déjà mort. Ses funérailles ont été pleines de sympathies venues de partout, des plus humbles, des pauvres qu'il aimait et consolait dans son modeste vicariat de Saint Jacques, des grands, des puissants, dont il avait été le professeur et dont il était resté l'ami, des hommes des professions libérales, des prêtres, de ses vénérés confrères, de Mgr l'archevêque dont — c'était connu de tous — M. Chevrier était l'un des plus fidèles et des plus sincères amis. Sa Grandeur présida elle-même au service qui eut lieu à Notre-Dame au milieu d'un nombreux concours du clergé et du peuple. La veille, un premier service avait eu lieu à Saint-Jacques, chanté par M. le curé Charrier, où bien des larmes furent versées.

C'est que aussi M. Chevrier était l'ami de tout le monde. Arrivé à sa soixante-quatrième année, il avait su rester jeune. Rien ne lui agréait comme de rendre service et de faire plaisir. Bienfaiteur discret d'un grand nombre, combien de gens, en plus, dans sa vie, il a su obliger. Si on voulait caractériser d'un mot son action, depuis quarante ans, il n'en faudrait pas chercher d'autre que celui-ci : il fut serviable. Il ne savait pas dire non. Présent à toutes les fêtes, dans tous les collèges et dans tous les couvents, il arrivait en retard, le plus souvent, sa montre à la main, comme par un mouvement instinctif de protestation que « ce n'était pas de sa faute », et il écoutait joyeux... Que si lui-même, il devait parler, où prêcher son sermon était en trois points toujours, dont les deux premiers seuls étaient préparés, la bonne Providence pourvoyait au troisième. En a-t-il fait des sermons pour rendre service, et des adresses, et des compliments en vers ou en prose, voire même des drames ! Avec cela que les choses de la vie spirituelle et de la direction des âmes absorbaient en première ligne son activité sacerdotale et ne lui laissaient guère de répit ! Et c'est ainsi qu'il fut toujours, au collège de

Montréal jadis, comme dans le saint ministère plus tard. M. Chevrier était toujours et partout très occupé, très affairé ; ce qui ne l'empêchait jamais d'être bon à tous et d'accepter des corvées nouvelles. Quand il fut mort, l'autre semaine, dans plus d'une église et plus d'une chapelle, on dut chercher des remplaçants pour exécuter les besognes saintes : sermons, allocutions, adresses ou chants de la Passion... qu'il avait inscrites sur son carnet. Pauvre et cher sulpicien, comme il a manqué à beaucoup !

M. Chevrier était né à Saint-Benoit (Deux-Montagnes le 1er février 1845. Il fit ses études partie au collège de l'Assomption et partie au collège de Montréal. Après ses années de grand séminaire à Montréal et son ordination à la prêtrise — 20 décembre 1873 — il passa deux ans en France, un an au grand séminaire de Paris et un an à la Solitude, à Issy. De retour à Montréal, il fut nommé professeur au collège de Montréal. Du collège, il passa à Notre-Dame, et de là à Saint-Jacques. Depuis sa nomination à Saint-Jacques, il était directeur de l'*Adoration diurne*. Son zèle pour l'honneur du Saint-Sacrement, à la cérémonie de l'exposition, chaque vendredi, dans « sa chapelle », était vraiment tout sacerdotal. On l'aperçoit encore, aux grandes processions de la Fête-Dieu, au milieu de « ses hommes », marchant tête nue, et chantant à pleine voix les hymnes et les motets en marquant la cadence avec conviction ! Il avait été chapelain chez les Petites Filles de Saint-Joseph plusieurs années, et il l'était encore cette année, chez les Sœurs de Sainte-Croix, à l'Académie Saint-Ignace, rue Saint-Hubert. C'est là qu'il a dit la messe le matin même de sa mort.

Sur la tombe de ces vénérés sulpiciens, nos maîtres jadis, nos modèles toujours, nous ne pouvons, nous, que répandre des prières avec des regrets. Que le Dieu juste, qu'ils ont servi, leur accorde les joies de son paradis et de sa paix.—*Requiescant in pace !*

## EN PAYS ANGLAIS

**A**NGLETERRE. — *La franc-maçonnerie.* — Jusqu'ici, en Angleterre, patrie du maçonnerisme moderne, la franc-maçonnerie paraissait se borner à travailler pour l'exportation, propageant partout, hors d'Angleterre, les principes de la Révolution, de la Persécution antichrétienne et de la Destruction sociale.

Aujourd'hui, par un juste et ironique retour des choses d'ici-bas, l'Angleterre protestante et maçonnerique semble être en passe d'entrer elle-même dans la fournaise qu'elle a tant travaillé à alimenter pour autrui !

Le parti ouvrier se déclare, en forte majorité, socialiste.

Le correspondant londonien du *Times* de New York lui écrivait, le 27 janvier :

« De tous les mouvements politiques en Angleterre, probablement aucune oscillation aussi remarquable et aussi soudaine du pendule de l'opinion publique n'a été constatée que celle qui s'est produite, cette semaine, dans une conférence tenue à Hull par des délégués de millions d'ouvriers anglais, formant le parti ouvrier *Labor Party*, et arborant le drapeau rouge du socialisme ».

« Entre autres choses, ce mouvement du parti ouvrier signifie non seulement que le cri socialiste s'élèvera avec force dans la Chambre des Communes, mais encore que les membres actuels de ce parti, au Parlement, qui ont si soudainement changé leur attitude politique, seront appuyés, dans leur propagande socialiste, par la forte organisation et le riche trésor du Parti Ouvrier ».

**Etats-Unis.** — *Le protestantisme tel qu'il est aux Etats-Unis.* — Un Bénédictin basque, le R. P. Montalibet, résidant actuellement au monastère du Sacré-Cœur à Oklaha na, envoie

au *Bulletin religieux* de Bayonne sur « le protestantisme tel qu'il l'a vu aux Etats-Unis » une étude très intéressante.

D'après ce religieux, la libre-pensée, quoique ennemie de tout christianisme, a concentré ses efforts sur l'Église catholique, « tandis que, partout, elle fait bon ménage avec les protestants, et même semble leur être favorable ». Cela vient de ce que le protestantisme, à cause de son principe, conduit infailliblement au rationalisme, et qu'il travaille, en réalité, pour la libre-pensée.

Parmi les pays où le protestantisme lui paraît en dissolution plus rapide que partout ailleurs, il faut nommer les Etats-Unis. La religion y est en pleine période de transiton. « Des plumes célèbres, écrit le R. P. Montalibet, y viennent de temps en temps relier l'histoire à ses véritables sources et donner le démenti à ceux qui ont fait une conspiration contre la vérité. Des conversions retentissantes déconcertent, par leur éclat, les âmes droites et sincèrement religieuses, mais fourvoyées encore dans l'erreur ». Les sociologues commencent aussi à être effrayés par les ravages du divorce dans la famille et les progrès du socialisme dans la nation ; ils commencent à se détourner des champions de la réforme qui n'ont rien fait contre la dissolution des mœurs. Enfin le spectre de la dépopulation apparaît. On se demande, comment le protestantisme pourrait y déraciner le divorce puisque ce système religieux l'a partout sanctionné et a pris naissance, en Angleterre, d'un acte même de divorce. L'enseignement sans Dieu y fleurit ; et ce qu'il y a de pire, c'est qu'on ne saurait en empêcher les funestes effets, parce que les protestants manquent d'esprit de sacrifice.

A côté du protestantisme qui meurt, l'Église catholique grandit aux Etats-Unis. D'abord, elle brille par l'unité, par l'immutabilité, et elle est seule à résister aux débordements d'un socialisme excessif. Beaucoup viennent à Elle.

## L'ÉGLISE DE FRANCE

## Sous le régime de la séparation



*Nous demande quelquefois des informations sur la situation qui a été faite à l'Église de France par la loi de séparation.*

*Nos correspondants seront servis à souhait par les renseignements si clairs et si précis que donne à ce sujet M. Arthur Loth, dans l'Univers du 15 avril dernier.*

Vollà bientôt un an et demi que l'Église de France vit sous le régime de la séparation, qui a été pour elle celui de la spoliation. Sa divine vitalité lui a permis de surmonter une épreuve à laquelle toute institution humaine eût succombé. Du jour au lendemain, dépouillée de tout, excepté de ses temples, elle a dû suffire à tout. Si l'État se voyait tout à coup privé, par une puissance supérieure, de son budget, des édifices affectés à ses fonctionnaires et à ses services publics, de ses collèges et de ses écoles, plus rien ne fonctionnerait en lui : ce serait la mort. L'Église a survécu à la catastrophe.

Néanmoins sa condition est précaire. Ne possédant plus rien en propre, elle est obligée de trouver, chaque année, par elle-même, les ressources nécessaires à la subsistance de ses prêtres et à l'entretien de son culte, qu'elle tirait autrefois du budget des cultes et de ses propres revenus. Elle est obligée de subvenir à la fois aux besoins généraux de son administration, au ministère paroissial dans chaque localité, à l'enseignement cléricale dans tous les diocèses.

C'est une tâche énorme. Autrefois le budget des cultes lui assurait par an une quarantaine de millions ; ses revenus ordinaires, le produit des chaises et des pompes funèbres, le casuel paroissial, les dons et legs qu'elle pouvait recevoir lui

en apportaient une vingtaine. C'est soixante millions à trouver maintenant, chaque année, pour remplacer ce qui n'est plus.

Pendant quelque temps encore, il est vrai, les pensions et allocations, servies par l'État, viendront en déduction de ces charges ; mais dans trois ans, tout sera fini. L'État, qui a tout pris à l'Église, ne contribuera plus en rien à ses dépenses. Puis, se posera partout la question des réparations aux édifices du culte, pour lesquelles aucun crédit n'est alloué ni sur le budget de l'État, ni sur celui des communes.

N'ayant plus rien à elle, l'Église aura donc bientôt à trouver, en France, chaque année, de soixante à quatre-vingt millions, pour faire subsister son clergé, pour nourrir et loger ses cinquante mille prêtres, pour exercer le culte dans quarante mille paroisses, pour entretenir ses grands et ses petits séminaires, pour réparer ses temples.

Telle est la condition exorbitante qui lui est imposée par la loi de séparation...

Et puis, avec l'entretien du clergé et du culte, il y a la charge de centaines et milliers d'œuvres de charité, écoles, crèches, orphelinats, hospices, ouvriers, patronages, cercles, etc., qui ne vivent que d'aumônes. Les bons catholiques ont à donner, par an, au moins deux cents millions. Et c'est l'hostilité des pouvoirs publics, la haine des méchants, la persécution, qui leur impose cette énorme contribution.

#### Prières des Quarante-Heures

MARDI,	12	MAI	* — Saint-Lambert.
JEUDI,	14	“	— Saint-Isidore.
SAMEDI,	16	“	— Collège de L'Assomption.

## FAITS DIVERS



A Bienheureuse Marguerite-Marie à qui Notre-Seigneur révéla les mystères de son Cœur sacré, a été béatifiée le 19 août 1864. On avait promptement repris la cause, mais les faveurs miraculeuses n'avaient point, aux yeux de la Congrégation des Rites, tous les caractères du miracle, et de plusieurs qui furent présentées, une seule fut approuvée et les autres rejetées. Or, on sait qu'il faut, pour la canonisation, deux miracles au moins qui aient eu lieu après la déclaration *de tuto*. Il y a quelques années, on parla d'un nouveau miracle, mais son examen sommaire, sans nier l'intervention divine, forçait à déclarer qu'il ne pouvait passer à la Sacrée Congrégation.

Le 25 février 1908 a été discuté dans l'assemblée rotale ordinaire de la Congrégation des Rites, le doute suivant :

« Les procès faits par autorité apostolique, dans les curies archiépiscopales de Naples et de Milan, sur les miracles de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, sont-ils valides ? Et les documents produits ont-ils été authentiquement recueillis pour le cas et dans le but dont il s'agit ? Et, la S. Congrégation des Rites, après avoir apprécié les observations écrites ou orales du R. P. Dom Alexandre Verde, promoteur de la Foi, tout bien pesé, a été d'avis de répondre : Oui, ces points sont constants ».

Le 11 mars, Notre Saint-Père le pape a ratifié et approuvé cette sentence. On peut donc espérer que la cause de canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie aboutira sous peu.

Il y aura, au mois de mai et au mois d'août, deux congrégations, l'anté-préparatoire et la préparatoire, qui discuteront et jugeront ces deux faits réputés miraculeux de Naples et de Milan. S'ils sont reconnus comme vraiment miraculeux, la canonisation pourra peut-être avoir lieu au cours de l'année 1909.

Un évêque. — D'une conférence faite ces jours derniers à l'Institut catholique d'Angers, sur Mgr Luçon, actuellement cardinal-archevêque de Reims :

Le 8 février 1888, l'abbé Luçon était promu à l'évêché de Belley. Il faut ici rappeler la lutte que soutint contre son évêque le *candidat malgré lui* à l'épiscopat. Il multiplia les démarches auprès du supérieur de Saint-Sulpice, de Mgr Richard et du nonce, à Paris ; il ne fut pas écouté. Rien de plus significatif que son entrevue avec le ministre ; rien qui donne mieux l'idée de son désintéressement que ses déclarations si nettes à M. Spuller : « Excellence, je n'ai pas désiré l'épiscopat... Si je suis nommé évêque, je souhaite en bon Français contenter l'Église et l'État, mais s'il y a conflit entre les deux pouvoirs, je maintiendrai les droits de l'Église, inflexible comme une barre de fer ». Peu habitué à une si grande simplicité de cœur, déconcerté par une si belle franchise, le ministre fut sur le point de retirer la nomination. Heureusement, les anges des Églises de Belley et de Reims veillaient ! Pour qu'il ne fût pas dit qu'un petit curé angevin a triomphé d'un ministre de la République, M. Spuller nomma l'abbé Luçon évêque, pour se venger de lui !

Disons à la louange de Mgr Luçon que pendant les vingt années de son épiscopat, il ne reparut pas une seule fois au ministère des cultes.

Un servent de messe.—L'illustre Gounod conserva toute sa vie une très forte empreinte de sa première éducation au Séminaire et ne craignait pas d'attester sa foi.

On raconte que lorsqu'il villégiaturait à l'automne, chez son ami M. Chabrier, en Seine-et-Marne, il édifiait le pays par la régularité avec laquelle il assistait tous les jours à la messe. Chaque matin il s'en allait de son pied léger à l'église du village, située à deux kilomètres du château, et s'en revenait de même, s'attardant parfois à contempler les travaux des paysans et la splendeur des aurores de septembre.

Or, il arriva qu'un jour, à l'heure de la messe, le curé se trouvait seul, fort perplexe dans sa sacristie. Il attendait son enfant de chœur qui sans doute avait oublié ce matin là de se faire réveiller. Un beau vieillard aux cheveux blancs attendait lui aussi dans l'église que la messe commençât. Voyant l'embarras du brave curé, il quitta son banc, prit son livre et demanda au prêtre la faveur de remplacer l'enfant de chœur.

Le curé, naturellement, s'empressa d'accepter. Et c'est ainsi que l'auteur de *Faust* s'honora de servir la messe dans une humble église de village.

Un savant. — L'éminent égyptologue, Eugène Revillout, professeur et conservateur au Louvre, vient d'être assez brusquement mis à la retraite, bien qu'il soit encore dans la force de l'âge et du talent.

Les idées nettement catholiques de M. Revillout n'auraient pas été étrangères à cette mesure, strictement légale, mais peu conforme aux usages du Louvre. Quoi qu'il en soit, les auditeurs et les élèves de M. Revillout ne seront pas privés de ses leçons. Sur la proposition de Mgr Baudrillard et l'avis unanime des professeurs de langues orientales à l'Institut catholique de Paris, la Commission permanente des évêques protecteurs de cet Institut a décidé de confier à M. Revillout une chaire de copte et d'égyptologie, l'Association des Amis de l'Institut catholique a généreusement assuré les fonds nécessaires à la création de cette chaire, nouvelle preuve de la vitalité de ce grand établissement catholique d'enseignement supérieur.

Femmes zélées. — A l'occasion du jubilé sacerdotal de notre Saint-Père le pape, les femmes catholiques de Grande-Bretagne et d'Irlande vont offrir à Sa Sainteté un présent de cent calices pour les missions pauvres. Cette souscription a cet de particulier que les femmes seules doivent y prendre part, que les sommes les plus minimales sont reçues avec reconnaissance

et que les noms de toutes les donatrices seront inscrits sur un album qui sera présenté au Saint-Père en même temps que les calices. — Comme le dit la circulaire qui l'annonce, cette souscription donne aux femmes catholiques de Grande-Bretagne et d'Irlande l'occasion de prouver leur loyauté au Vicaire de Jésus-Christ et de témoigner au Chef de l'Église leur sympathie dans les épreuves qu'il traverse en ce moment.

Livres à l'index. — Par décret, la Congrégation de l'*Index* condamne le livre de Paul Bureau sur *La crise morale des temps nouveaux* ; quatre ouvrages de M. Saint-Ives, à savoir : *la Réforme intellectuelle, le Clergé et la liberté de l'enseignement* (Paris, 1904), *les Saints, successeurs des Dieux* ; *le Miracle et la critique historique* et *le Miracle et la critique scientifique*.

Puis l'*Index* condamne de M. François Regis-Planchet, *l'Absolutisme épiscopal en la Republica Mexicana*, et enfin le *Programme du modernisme*.

On sait que M. Paul Bureau avait déjà fait sa soumission pleine et entière et retiré immédiatement son livre de la circulation.

Bénédictio papale. — Cette bénédiction est tout-à-fait distincte de celle que l'évêque donne, comme à l'ordinaire, à la fin de la grand'messe.

Elle prend son origine dans celle que le pape donne lui-même, en certains jours, à tout le peuple, du haut d'une galerie ou d'un portique ; une indulgence plénière est accordée à ceux qui l'ont reçue. — Lorsque la messe est entièrement achevée, on donne d'abord lecture de l'acte pontifical, qui confère aux évêques l'autorisation d'accorder, avec cette bénédiction, l'indulgence plénière. Cette lecture achevée, l'évêque prononce une sorte d'absolution sur tous les assistants et donne la bénédiction solennelle. Un de ses assistants lit ensuite la déclaration de concession de l'indulgence.